

# LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines et superficielles - Secteur du Bassin de la Souffel



## SOMMAIRE

p.1 Les élections municipales et le SDEA

p.2 et 3 Du côté des agriculteurs : gestion quantitative de l'eau

p.4 Recette : cookies au chanvre

**CONTACT :**

Arthur SIMONETTA-GANZER

arthur.simonetta-ganzer@sdea.fr

Mission Eau Souffel

Tél. 07 87 04 02 58



 @MissionsEauAlsace

## EDIT'EAU



La gestion de l'eau s'envisage selon deux aspects : la protection de la qualité de la ressource et la gestion des quantités d'eau pour une utilisation équitable entre les différents usages. Ces deux aspects sont, en réalité, les deux côtés d'une même pièce : une rivière présentant des débits suffisants et une morphologie naturelle sera plus efficace pour épurer les polluants. A l'inverse, la qualité des milieux joue un rôle important dans la rétention des volumes d'eau sur le territoire ! Ils peuvent en effet être considérés comme des "éponges", stockant l'eau en période humide et la relarguant progressivement en période plus sèche. Particuliers, collectivités et privés doivent ainsi s'entendre pour avoir localement le moins d'impact et gérer au mieux leurs prélèvements. Comprendre ces phénomènes est ainsi essentiel pour les collectivités territoriales. Elles se doivent d'être proactives dans la sensibilisation de l'ensemble des publics et de s'investir, aux côtés des services de l'état, dans le juste partage de l'eau en local !

Pierre LUTTMANN,  
Président de la Mission Eau Souffel  
Vice-Président du SDEA

## DÉMATÉRIALISATION LETTRE DE L'EAU

Afin de **limiter l'impression de papier** dans le cadre de la politique développement durable du SDEA, nous souhaitons faire évoluer la diffusion de la Lettre de l'eau vers un format **Numérique**, envoyé directement par **courriel**.

Durant l'année 2025, nous vous proposons donc de vous inscrire en remplissant le **formulaire** disponible via le QR code ci-contre ou en vous inscrivant directement à l'adresse mail suivante (en précisant votre commune) :

[missions.eau@sdea.fr](mailto:missions.eau@sdea.fr)

La version numérique sera disponible à **partir de 2026**. Une version **papier** pourra encore être disponible **dans vos mairies** pour les plus assidus à la version initiale. Nous vous remercions pour votre collaboration tout au long de l'année 2025 pour organiser la mise en place de cette nouvelle Lettre de l'eau !



## ACTUALITÉS

### GOUVERNANCE ÉLECTIONS MUNICIPALES

#### ENJEUX DES MUNICIPALES

**Les élections ont un rôle déterminant pour la gouvernance locale du SDEA**

Comme tous les 6 ans, les citoyens français ou citoyens d'un autre pays membre de l'Union européenne résidant en France seront **appelés aux urnes en mars** prochain afin d'élire leurs **conseillers municipaux**. Le **maire** de la commune est lui-même élu parmi les conseillers municipaux à l'issu des élections. C'est dans le prolongement de ces prochaines élections que seront élus ou désignés (selon la taille de la commune) les **conseillers communautaires** des intercommunalités.

Les élus des communes et de l'intercommunalité devront par la suite désigner **des délégués auprès du SDEA**. Ces élus délégués auront ainsi un rôle d'interface entre les structures et rapporteront auprès de leurs pairs les **actualités et prises de décision concernant les différentes thématiques de la gestion de l'eau locale**.



Les élections municipales constituent ainsi une pierre angulaire de la politique locale du SDEA. Alors, pensez à vous **inscrire sur votre liste électorale** et à exprimer votre opinion via votre **droit de vote** pour **construire avec nous la politique de l'eau à mener chez vous** !

# DU CÔTÉ DES AGRICULTEURS

## GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

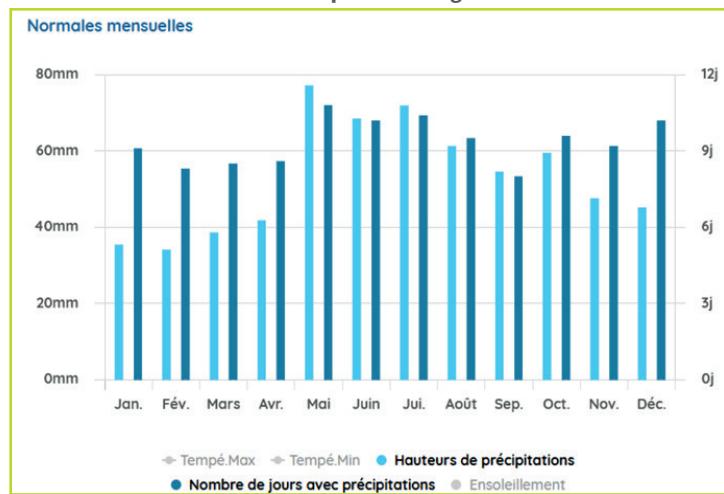
### PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE



*L'eau est un élément indispensable à la vie des plantes. Toute culture a besoin d'eau mais la période et la quantité des besoins varient d'une espèce à une autre. L'eau est le solvant permettant le transport d'éléments nutritifs, la régulation de la température et la photosynthèse de la plante. Elle est donc indispensable à une bonne croissance des cultures.*

#### ■ LA PLUIE, PRINCIPALE SOURCE D'APPORT EN EAU

En Alsace, il pleut en moyenne **112 jours par an** soit un peu plus de 9 jours par mois en moyenne (source Météo France). Ces apports en eau ne sont **pas équitablement répartis** au cours de l'année, l'absence de pluie est parfois constatée durant plusieurs semaines. Les plus grandes quantités d'eau sont, quant à elles, observées lors **des épisodes orageux estivaux**.



Précipitations moyennes observées entre 1991 et 2020 sur la station d'Entzheim de Météo France.

**Les besoins des plantes diffèrent selon la période de l'année** : durant les mois d'hiver lorsque les plantes sont en repos végétatif, les pluies ne sont que très peu valorisées mais stockées dans le sol. On appelle **réserve utile** la quantité maximale d'eau que **le sol peut absorber et restituer à la plante**. Autrement dit, c'est la quantité d'eau du sol utilisable par une culture.

Cette réserve utile varie **en fonction du type de sol et de sa profondeur**. Plus elle est élevée, plus la culture pourra y puiser de l'eau et inversement. Un sol sableux superficiel aura ainsi une réserve utile plus faible qu'un loess (limon-argile) profond. En terme d'irrigation, cette notion est importante car il ne sera pas nécessaire de revenir à la même fréquence et avec les mêmes quantités en fonction du type de sol.

Durant les phases de croissance et de végétation active, au printemps et en été, **toutes les plantes et donc toutes les cultures prélèvent de l'eau dans le sol**.

En cas d'indisponibilité de cette ressource, **la plante arrête son fonctionnement biologique**, tel que la photosynthèse qui est indispensable à la croissance de la culture et à la production de graines. Le rendement en est donc impacté. Plus **la sécheresse intervient à des stades de sensibilité importante pour la culture, plus le rendement sera impacté**.

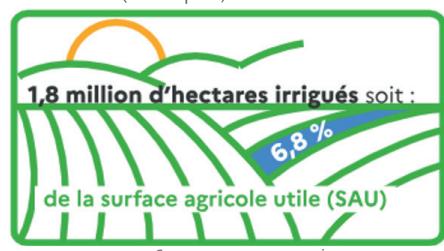
#### ■ ÉVITER LE STRESS HYDRIQUE VIA L'IRRIGATION

L'irrigation peut venir en complément des pluies sur la durée du cycle de la culture et permet d'assurer les besoins en eau de la culture, sur **une période où la plante pourrait subir un stress hydrique**. Les apports d'eau (pluie et irrigation) servent au final à **compenser les pertes liées à l'évapotranspiration, au ruissellement ainsi qu'au drainage**. Le rendement, et donc la production alimentaire, s'en trouve ainsi sécurisé. Il est toutefois important de s'assurer que les prélevements n'impactent pas défavorablement les milieux (baisse de la nappe, débit de cours d'eau).

#### ■ LES PRÉLEVEMENTS D'EAU EN AGRICULTURE

Au niveau des exploitations françaises, le volume prélevé annuellement par l'agriculture représente **11 % des prélevements totaux nationaux**, soit 3,4 milliards de mètres cube par an.

8% sont en usage principalement par les éleveurs (abreuvement, étable ...) et **92% sont dédiés à l'irrigation**. Ces volumes sont principalement prélevés sur les périodes les plus sèches de l'année, **où les tensions sur les usages de l'eau sont les plus fortes**. En Alsace, l'essentiel de l'eau prélevée provient de nappes souterraines abondantes (cas à part, les cours d'eau du Ried



Source : [www.notre-environnement.gouv.fr](http://www.notre-environnement.gouv.fr)

# DU CÔTÉ DES AGRICULTEURS

## GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

### PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE



#### Zoom...

##### Gérer communément les volumes d'eau sur le bassin versant de la Souffel

En plus des actions déjà déployées sur le territoire pour reconquérir la **qualité de l'eau et des milieux**, actions menées notamment par le SDEA, le bassin versant de la Souffel est considéré par l'agence de l'eau Rhin-Meuse comme un **bassin versant prioritaire** pour instaurer localement des **instances d'échange sur la gestion quantitative des volumes d'eau disponibles**. Ces démarches visent à mieux prendre en compte cet aspect pour préserver au mieux les cours d'eau du bassin versant de la Souffel, qui se retrouvent fréquemment **en situation d'assèche**. Par ailleurs, plusieurs **arrêtés de restriction de prélèvement** d'eau ont été pris ces dernières années, notamment en périodes estivales où les tensions sont les plus fortes. Ces démarches visent ainsi à mieux concerter les différents usagers de l'eau en local afin d'anticiper ces situations et de réduire au mieux l'impact sur milieux !

étant plus sensible à la baisse du toit de la nappe, l'eau pompée a une influence plus importante sur le milieu). Le pompage en rivière ne concerne que très peu d'agriculteurs. Ces derniers sont accompagnés par les services de la Chambre d'agriculture Alsace afin de trouver des solutions alternatives (stockage, réutilisation). 6.8 % de la surface agricole utile en France est irriguée. Les principales cultures qui le sont, sont le maïs (41 % des surfaces irriguées), les céréales et oléoprotéagineux (colza, tournesol, soja) (26 %) et les vignes/fruits et légumes (16 %).

#### ■ QUE CONSOMMENT RÉELLEMENT LES CULTURES TOUT AU LONG DE LEUR CYCLE ?

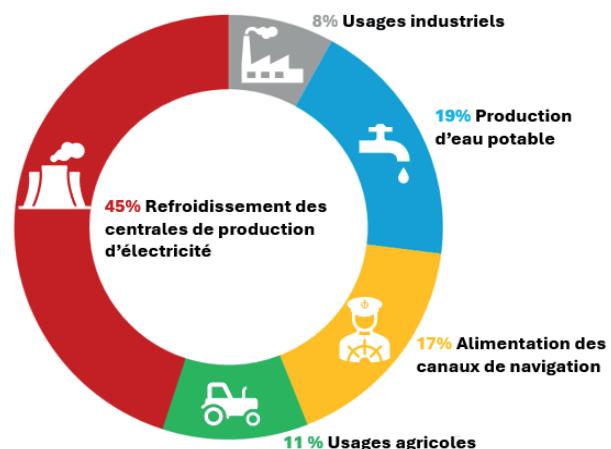
Tout d'abord, il est important de préciser que les récoltes n'exportent qu'une partie de l'eau, le reste retourne au sol ou dans l'atmosphère. La quantité d'eau nécessaire par kilogramme de production est la suivante :

	<b>Maïs grain</b> 454 litres		<b>Blé tendre d'hiver</b> 590 litres
	<b>Soja</b> 430 à 450 litres		<b>Pomme de terre</b> 590 litres
	<b>Betteraves sucrières</b> 600 litres		<b>Riz</b> 1600 litres

Il est nécessaire de noter que ces besoins permettent de couvrir le cycle végétatif des cultures. **Ces volumes doivent être disponibles sur une longue période** et non à un instant, sachant que les réserves utiles ne sont pas aussi élevées.

Selon le type de culture (cultures d'hiver – blé/colza/etc. - ou de printemps – maraîchage/maïs/betterave/soja/etc.), les périodes durant lesquelles les plantes auront besoin d'eau **diffèrent selon que le cycle végétatif soit plutôt en hiver, printemps ou en été**.

Aussi, les besoins de certaines cultures peuvent être couverts par les précipitations hivernales et la réserve tampon du sol (la réserve utile). Les cultures de printemps vont présenter des besoins en eau durant une



période plus sèche. **Un stress hydrique intervenant à cette période pourra ainsi être délétère pour leur rendement.**

#### ■ DÉVELOPPER UNE GESTION DE L'EAU PLUS ÉCONOME ET EFFICIENTE

Le changement climatique entraîne **un assèchement plus conséquent des sols**, et ceci en toute saison. Il convient donc de gérer la ressource de l'eau avec **plus de sobriété**. Les milieux étant également impactés par les effets du changement climatique, leur prise en **considération dans les politiques locales de gestion de l'eau est donc essentiel**. En agriculture, des solutions sont développées pour :

- **augmenter l'infiltration de l'eau** : notamment l'implantation plus systématique de couverts, la présence de résidus de cultures en surface du sol ou encore la réduction du travail du sol
- **permettre la rétention de l'eau** : augmentation de la teneur en matière organique des sols
- En parallèle, on cherchera également à **réduire l'évaporation** par la présence de mulch par exemple
- Le choix **d'espèces ou de variétés de cultures plus résistantes au stress hydrique** est aussi un axe d'adaptation des territoires sensibles aux effets du changement climatique
- Enfin, le recours aux **outils d'aide à la décision** (OAD) ainsi qu'à du matériel d'irrigation performant et bien réglé contribue à renforcer cette approche.

# RECETTE DE SAISON

PAR JEAN-FRANÇOIS DE LA MAISON DE LA NATURE DE MUTTERSHOLTZ



## Le retour du chanvre, mémoire des Hanfgraben ou Hambach (cours d'eau utilisés pour le rouissage du chanvre)

Le chanvre est cultivé sur 8 000 ha de Basse-Alsace en 1778, particulièrement dans le Ried, au sud de Strasbourg. Le chanvre blanc, rouit dans les eaux courantes, est destiné à la toile à voile ou aux cordages. De nos jours, il est plutôt cultivé pour sa graine qui présente de nombreuses vertus nutritionnelles ainsi que pour sa fibre pour l'élaboration de matériaux biosourcés.

### Bon pour nous et la planète

Le chanvre se distingue par sa faible empreinte hydrique. Il sera arrosé une première fois et plus par la suite. Ses racines pivotantes permettent, à la récolte, une terre meuble prête à être ressemée pour une alternance avec les légumineuses.

Les graines de chanvre sont une source précieuse d'acides gras oméga-3 et oméga-6, essentiels pour le bon fonctionnement du système cardiovasculaire. Elles contiennent aussi des protéines complètes, fournissant tous les acides aminés nécessaires.

## Cookies aux graines de chanvre et olives noires, sans gluten

### Ingédients :

- 35 g de graines de chanvre décortiquées
- 100 g de beurre mou (ou purée de courgette)
- 100 g de farine sans gluten (farine de millet jaune, riz, ou autre)
- 20 g de psyllium (fleurs de plantain asiatique, trouvable en épicerie bio)
- 1 oeuf
- 50 g de fromage de votre choix
- 12 olives noires
- 1/2 cuillère à café de levure chimique
- Fleur de sel
- 1 à 2 cuillères à soupe de lait

### Procédé :

1. Rendre le beurre pommade (le laisser réchauffer à l'air libre), ajouter l'oeuf et fouetter,
2. Incorporer progressivement la farine, la levure tamisée, les graines de chanvre, le psyllium et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène,
3. Ajouter les olives noires coupées en lanière et le fromage râpé,
4. Verser le lait et mélanger pour rectifier la texture de la pâte,
5. À l'aide de deux cuillères à soupe ou simplement de vos mains farinées former une vingtaine de boules de la taille d'une noix. Aplatir chaque boule de pâte pour obtenir un disque de 1 cm d'épaisseur à l'aide du dos d'une cuillère et les répartir sur une plaque recouverte d'un papier de cuisson. Parsemer de fleur de sel et de graines de chanvre entières,
6. Cuire à 180° pendant 12 à 15 min, suivant si vous souhaitez vos cookies moelleux ou croquants.

Recettes de Jean-François Dusart Cuisinier/formateur à la Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale à Muttersholtz

# LA LETTRE DE L'EAU

n°37 Décembre 2025

Édition trimestrielle diffusée par les 5 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

### CONTACT :

**Arthur SIMONETTA-GANZER**  
Mission Eau SDEA  
Secteur Bassin de la Souffel  
arthur.simonetta-ganzer@sdea.fr  
Tél. 07 87 04 02 58  
Espace Européen de l'Entreprise  
1 rue de Rome, 67013 STRASBOURG Cedex  
Rejoignez-nous sur Facebook @Missions Eau Alsace  
pour suivre nos actualités !



### PUBLICATION :

Directeur de la publication : Franck Hufschmitt  
Création : SKERZO Marketing & Communication  
Conception - rédaction : Missions eau  
Photos - illustrations : Missions eau, SDEA, Association AMF, Chambre d'agriculture d'Alsace  
Impression : La Poste / Tirage : 13911 exemplaires  
N°ISSN : 2273-6573 / Dépôt légal : décembre 2021



### FINANCEURS :

SDEA Alsace-Moselle  
Agence de l'eau Rhin-Meuse

